

Paris le 30 mars 2017

A l'attention de Monsieur Emmanuel Macron :

Monsieur le ministre,

Le Pacte Civique est un collectif réunissant plusieurs associations autour d'engagements précis, fondés notamment sur le renforcement de la démocratie et du rôle des citoyens, la mise en œuvre de la fraternité et une croissance sobre et soutenable. Dans ce contexte il s'inscrit résolument dans la construction européenne qui doit retrouver un élan vital, être plus démocratique et citoyenne et mettre en place - en particulier pour la zone euro - une véritable politique économique et sociale soutenable. Elle doit également se doter d'un budget digne de ce nom, d'une politique étrangère et de sécurité commune pour être un véritable acteur d'un monde globalisé. Enfin, une politique migratoire généreuse et responsable doit être développée, ainsi que des projets mobilisateurs d'envergure d'échange de jeunes, de recherche et de coopération notamment avec l'Afrique.

Nous avons noté vos propositions avec beaucoup d'intérêt et nous souhaiterions vous poser quelques questions.

Vous voulez renforcer la gouvernance et la coordination économique de la zone euro, y inclus la fiscalité, l'emploi et le social, avec un budget sérieux et une implication des parlementaires européens: comment entendez vous articuler leur rôle avec celui des Parlements nationaux qui votent annuellement les budgets de leurs pays?

Comment comptez-vous avancer sur la fiscalité, sachant que la seule coopération renforcée en route en ce moment (taxe sur les transactions financières) est chancelante?

Plus généralement, souhaitez vous que pour les projets qui seront menés avec un groupe de pays plus restreint, le groupe de pays soit toujours le même ou avoir un système "à la carte" projet par projet?

Vous proposez, et nous nous en réjouissons, des discussions citoyennes dans chaque pays sur l'avenir du projet européen : comment éviterez vous qu'elles restent dans des contextes et débats spécifiques à chaque pays? Ne faudrait-il pas prévoir en même temps et de manière coordonnée des consultations de la société civile au niveau européen pour permettre les échanges entre les européens ?

Nous nous tenons évidemment à votre disposition pour toute information que vous souhaiteriez.

En espérant un retour rapide de votre part.

Nous vous prions de croire, Monsieur le ministre, en nos sentiments les meilleurs et bien respectueusement amicaux.

Odile Quintin

Frédéric Pascal